

Octobre 2009

# Cires les Mello



BULLETIN MUNICIPAL



\*\* TABAC \*\* LOTO \*\* PMU \*\* RAPIDO \*\* TABAC \*\*

## CAFÉ DE LA GARE

Carine COUTARD

16, rue de la Ville  
60660 CIRES-lès-MELLO

Fermé dimanche après-midi  
Lundi toute la journée

Tél. 03 44 56 40 33



\*\* TABAC \*\* LOTO \*\* PMU \*\* RAPIDO \*\* TABAC \*\*

## MADYNE BEAUTE

ESTHETICIENNE A DOMICILE

Au 06 10 98 63 22

COSMETIQUES BIO DE  
MARQUE PHYT'S ET BIO SCULPTURE GEL

Epilation, soin visage et corps  
Modelage corps, Manucure, Onglerie



## S P C

Société Picarde  
de Construction

Bâtiment - Travaux Publics

4, rue de l'Avelon - 60000 BEAUVAIS

Tél. 03 44 45 23 24 - Fax 03 44 45 66 23



Partenaire EDF

Electricité générale  
Chauffage électrique  
Isolation  
Installations industrielles

Joël BERTHELIN

33 bis, rue du Colombier  
60660 CIRES-LES-MELLO

Bureau : 03 44 56 26 72

Fax : 03 44 56 40 30

## D'JENGUI

Le partenaire de votre Beauté

Coiffeur visagiste  
Styliste créateur  
Coloriste permanentiste

Forfait  
junior  
-20 ans

2, Rue de Blaincourt 60660 Cires les Mello  
Tél: 03.44.56.42.52

Une équipe sympa qui saura vous conseiller.  
Journée continue le Vendredi et le Samedi.  
Le Vendredi nocturne jusqu'à 19h30.

SACHSDOLMAR - BRIGGS ET STRATTON

## LA MOTOCULTURE DU THELLE

Agent STAUB

Toute la motoculture de plaisance et professionnelle  
VENTE - ENTRETIEN - RÉPARATION TOUTES  
MARQUES

Fermé le mercredi (après midi) et le dimanche

Tél. : 03 44 56 46 12

[motoculture-thelle@wanadoo.fr](mailto:motoculture-thelle@wanadoo.fr)

Fax 03 44 56 46 25

31, rue de TANFORT - 60660 CIRES LES MELLO

KOHLER - LOMBARDINI - RUGGERINI - SACHS

## Garage CORROY

SARL

Agent RENAULT

VENTE NEUF et OCCASION

MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE  
PARE-BRISE - TOUTES MARQUES

Agréé Assurances

37, rue de Tanfort  
60660 Cires les Mello  
Tél. 03 44 56 44 45



REMORQUAGE  
7j / 7 - 24h / 24

## Boulangerie - Pâtisserie



Didier et Dominique Charpentier

44, rue de la Ville  
60660 Cires les Mello

Tél. 03 44 56 44 88

DISTRIBUTEURS : JONSEREDS

TECMAMOTOR - KAWASAKI

# Edito

# Sommaire

## Cires les Mello

Chers Ciroises et Cirois,

Que le temps passe vite !

Les vacances, la rentrée scolaire, tout défile avec une surprenante rapidité. Dans un peu plus de deux mois, la trêve des confiseurs ponctuera les fêtes de fin et début d'année.

Avec toute l'équipe municipale, nous œuvrons et veillons à ce que le programme, qui vous a été proposé pendant notre campagne, se réalise dans les meilleures conditions, avec le souci constant des finances communales.

Si tous les dossiers nous tiennent à cœur, sachez que nous travaillons tout particulièrement sur le dossier de la salle multisport.

Cette dernière permettra d'offrir des équipements qui répondront aux demandes des associations, des scolaires et des Cirois. Compte tenu de l'ouverture des zones à la construction au Plan Local d'Urbanisme effectuée par la précédente équipe, la commune sera amenée sous peu, à accueillir de nouveaux Cirois. Le besoin de cette structure n'en devient que plus accru.

Je me dois de vous informer que notre commune fait l'objet depuis peu d'une action en dédommagement intentée par la société APLUS SANTÉ auprès du Tribunal administratif d'Amiens.

Cette dernière avait développé le projet de réaliser un EHPAD (Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes) rue des usines. Celui-ci n'a pas abouti faute de s'être vu opposer un refus du permis de construire, le site devant accueillir cet établissement étant classé au PPRI en zone inondable (Plan de Prévention des Risques Inondations).

La précédente équipe municipale avait donc proposé en décembre 2007 à APLUS SANTÉ un autre terrain situé lieudit « le Beaucamp » au Tillet pour cette réalisation. La société n'a émis qu'un accord de principe et n'a jamais déposé de projet pour ce nouveau site.

Face à leur immobilisme, et fort du fait qu'il appartient à une équipe d'assumer ses responsabilités, nous avons souhaité annuler la délibération du conseil municipal précédent, la société APLUS SANTÉ a bénéficié de presque deux ans pour la mise en œuvre de son projet et rien n'a été ébauché.

S'agissant d'une procédure judiciaire en cours, nous ne souhaitons pas communiquer plus sur ce sujet, mais sachez que nous sommes fortement mobilisés sur ce dossier.

Vous serez, bien évidemment, tenus informés de la suite donnée par le Tribunal à cette affaire que nous déplorons.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce troisième bulletin.

Soyez assuré de mon dévouement

Le Maire  
Alain GUÉRINET

- Finances - Vie Politique	p.4-5
- Affaires Sociales	p.5-6
- Affaires Scolaires et Restauration Scolaire	p.7
- Urbanisme – Travaux - Voiries	p.8
- Sécurité – Ecologie	p.9-10
- Intergénération	p.11
- Sports, Associations, Loisirs et Culture	p.12 à 15
- Fêtes et Cérémonies	p.16-17
- Et si on parlait de vous ...	p.18-19
- Vie Pratique	p.20-21
- Opposition, vous avez la parole !	p.22

### Les photos de la couverture de ce bulletin représentent :

Démonstration du judo club de Neuilly-en-Thelle à la fête des sports du 27/09.

Spectacle des enfants à la fête de l'école maternelle du Tillet en juin dernier  
Nos pompiers lors de cérémonie au Monument aux Morts commune avec Mello

Petit licencié du Club de moto cross de la commune

Directeur de publication : Alain Guerinet, maire de Cires-les-Mello

Rédaction : Delphine Mignot, maire-adjoint à la communication et la commission communication

Conception - Impression Efic - Tél. 03 44 59 31 81 - Fax 03 44 59 31 88 - [www.efic2.fr](http://www.efic2.fr) - Tirage 1.500 exemplaires



### **BILAN DES TRAVAUX**

Comme nous nous y étions engagés, les travaux prévus au budget 2009 sont en cours de réalisation.

### **RUE DES PETITS PRES :**

Les travaux de renforcement du réseau d'eau à la charge du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (S.I.V.O.M.) sont terminés et l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone sur le point de l'être, même si la date de basculement, déterminée par E.D.F, n'est pas encore connue.

Les travaux de reconstruction de la chaussée ont été emportés par l'entreprise Sylvain Joyeux pour un montant de 267.542,57 € hors T.V.A alors que le prix limite calculé par notre maître d'œuvre était de 421.557,00 € H.T. Nous avons donc pu bénéficier sur cette opération d'un très bon appel d'offres qui limitera d'autant le recours à l'emprunt envisagé.

Sauf imprévus, cette rue des Petits Prés devrait donc être terminée pour la fin de l'année.

### **DORTOIR DE LA MATERNELLE :**

la construction a commencé tout début septembre et progresse très vite. Le calendrier est, pour l'instant, respecté avec même quelques jours d'avance. Ce dortoir devrait être opérationnel à la rentrée de janvier.

Cette réalisation initiée par nos prédécesseurs était devenue, à leurs yeux, tout d'un coup inutile avec la perte d'une classe pour l'année scolaire 2008/2009.

Rappelons que cette classe est désormais réouverte, et qu'au vu du nombre de naissances chaque année sur la commune, nous sommes confortés dans notre décision sur ce projet.

Financièrement, nous avons été moins favorisés, le coût de la construction, hors honoraires, qui avait été estimé à 197.000 € est dépassé. Lors de l'ouverture des plis, l'entreprise la moins disante était à 215.000 €, chiffre qui a pu être légèrement négocié et traité à 205.000 €.

Fallait-il tout arrêter pour autant ? Nous ne le pensons pas, même si nous devons ajouter entre 10 et 20.000 € pour boucler l'opération telle qu'elle était initialement chiffrée.

### **VESTIAIRES STADE Henri BAILLY**

C'est la seule réalisation initiée par nos prédécesseurs que nous avons arrêtée en considérant le dérapage dément de son coût. Rappelons que le projet initial avait été estimé à 245.000 € HT et subventionné à cette hauteur. Il avait ensuite pratiquement doublé, hors coût des voiries et réseaux et hors coût de l'accès handicapé à réaliser sans aucune certitude sur la réévaluation simultanée des subventions attendues.

Nous croyons que la sagesse était d'arrêter, même si la commune aura au final dépensé 43.000 € en honoraires d'architecte, étude de sol et autres frais préliminaires aux travaux.

Rappelons, en outre, que la pérennité de notre terrain d'honneur est loin d'être assurée à cause de plusieurs défauts très difficiles et onéreux à corriger (tolérance de pente, terrain pas vraiment rectangulaire, distance de sécurité du plateau) dans ce site encaissé du « Fond de Lanière ».

Toutefois, pour nous permettre une continuité d'activité acceptable pour nos jeunes, une remise à niveau notamment en termes de sécurité électrique a été effectuée sur les vestiaires existants.

### **COURTS DE TENNIS :**

la réfection des surfaces de jeux a été réalisée en fin d'été, après autorisation des travaux par le conseil général nous laissant toute possibilité de subvention, même si nous devons souffrir d'un décalage dans le temps pour son versement.

### **PROGRAMMATION 2010 :**

au cours de ce mois d'octobre, plusieurs réunions de commissions (Sports, Associations, Loisirs et Culture – Travaux – Finances) sont prévues afin que celles-ci planchent sur les programmes à mettre en œuvre en 2010 et après.

Il s'agira notamment de travailler sur le projet de salle de sports sur le site du Beaucamp.

Rappelons à ce sujet que la cession à APlus Santé de quelque 8.000 m<sup>2</sup> sur ce site, qui fait tant couler la salive de certains de nos opposants, aurait réduit à néant tout projet de complexe sportif réaliste pour les besoins de la commune vu la trop faible surface qui nous serait restée.

## **GENDARMERIE :**

quelques mots sur cette réalisation, même si nous n'en n'avons pas réellement la maîtrise. Les travaux seront normalement terminés en toute fin d'année et l'arrivée des gendarmes de Montataire sur notre commune est prévue autour du 15 janvier 2010. Nous ne manquerons pas, lorsque l'opération sera définitivement bouclée, de vous donner les chiffres réels et définitifs du coût qui en résultera pour la commune durant les 35 années à venir.

**PROGRAMMATION 2010 :** au cours de ce mois d'octobre, plusieurs réunions de commissions (Sports, Associations, Loisirs et Culture – Travaux – Finances) sont prévues afin que celles-ci planchent sur les programmes à mettre en œuvre en 2010 et après. Il s'agira notamment de travailler sur le projet de salle de sports sur le site du Beaucamp.

Rappelons à ce sujet que la cession à APlus Santé de quelque 8.000 m<sup>2</sup> sur ce site, qui fait tant couler la salive de certains de nos opposants, aurait réduit à néant tout projet de complexe sportif réaliste pour les besoins de la commune vu la trop faible surface qui nous serait restée.



## **AFFAIRES SOCIALES & SANITAIRES**

### **DEMANDES DE LOGEMENT - RAPPEL**

Les demandes de logement ou de mutation (dans l'hypothèse de locataires d'un logement de l'OPAC qui souhaitent obtenir un appartement plus grand ou plus petit) doivent être déposées directement auprès du bailleur social concerné.

Toutefois, à compter du 1er Octobre 2009, il est indispensable de déposer en mairie une fiche d'inscription dûment complétée. Ce document est à retirer à l'accueil de la mairie où il sera à redéposer une fois rempli, à l'attention de Madame TLEIK, maire-adjoint en charge des affaires sociales.

### **GRIPPE A H1/N1**

#### **PETIT POINT SUR LA PANDEMIE GRIPPALE ANNONCEE**

##### **Quel est ce nouveau virus ?**

Il s'agit du virus A (H1N1) qui est la combinaison de 3 origines virales : humaine, porcine, et aviaire.

Ce virus n'est pas entièrement nouveau puisqu'il aurait un lien avec les virus responsables d'anciennes épidémies, en particulier de la grippe asiatique et de la grippe espagnole.

En l'état actuel de nos connaissances, il ne serait pas plus dangereux que ceux des gripes saisonnières, mais serait 100 fois plus contagieux, ce qui provoquerait des pandémies

##### **Pandémie**

Une épidémie est une contagion interhumaine sur un territoire géographique plus ou moins étendu, alors qu'une pandémie se mesure à l'échelle planétaire.

De nos jours, la propagation de virus est grandement favorisée par la rapidité des voyages intercontinentaux, cela d'autant plus que le virus est plus contagieux.

##### **Où en sommes-nous ?**

La pandémie annoncée pour cet automne n'a pas eu lieu et il est probable qu'elle ne se produira pas. Quoi qu'il en soit, tout a été mis en œuvre pour faire face à une telle éventualité, tant sur le plan santé (avec les protections que sont les masques, les désinfections des mains et des objets, l'isolement des personnes atteintes, les éventuels traitements préventifs ou curatifs, ...) que pour la continuité des activités aussi bien dans les services publics que dans les entreprises privées. **NOUS SOMMES PRETS !**

##### **Et les vaccins ?**

Les vaccins habituels contre la grippe saisonnière sont, bien sûr, recommandés notamment pour les personnes âgées et les personnes fragiles.

La vaccination anti-pneumococcique est fortement conseillée chez les personnes ayant des antécédents de maladie bronchique ou pulmonaire. Elle consiste en 1 injection tous les 5 ans et est pratiquement sans effet secondaire. Elle ne protège pas contre le virus A (H1N1) mais en limitera les signes respiratoires.

Quant au vaccin contre le virus A (H1N1), nous disposons de très peu de recul concernant un tel vaccin nouveau, en particulier, sur son efficacité et son innocuité. C'est pourquoi nous ne pouvons pas ici conseiller ou déconseiller son utilisation.

Docteur D. SAMUEL



# AFFAIRES SOCIALES & SANITAIRES

## ATELIER EQUILIBRE

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de CREIL et la commune mettent en place l'atelier « Equilibre ». Il s'agira de sa 4ème session. Cet atelier s'adresse à un groupe de 14 personnes maximum. Il a pour objectif de prévenir les chutes chez les personnes de plus de 60 ans en leur permettant d'entretenir leur équilibre. Ce groupe est encadré par un animateur spécialisé de la CPAM. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le centre de soins de la commune au 03.44.56.41.44 ou en mairie au 03.44.56.40.11 : Mme Marie-Claude TLEIK ou Mme Annick LEGENDRE. Les séances auront lieu sur les mois d'octobre, novembre et décembre 2009. Inscrivez-vous vite !

## RAPPEL : NAVETTE TILLET- CIRES LES MELLO- TILLET

Un service gratuit de liaison fonctionne chaque **mardi et vendredi**.

ALLER	Départ	RETOUR	Départ
Tillet place	8h45	Mairie	11h00
Tillet HLM abri de car	8h50	Parking petit casino	11h05
Parking petit casino	8h55	Tillet HLM abri de car	11h10
Mairie	9h00	Tillet place	11h15

**ATTENTION, il est important que les utilisateurs respectent IMPERATIVEMENT les horaires indiqués.** Nous espérons répondre par cette navette aux besoins de certaines personnes du Tillet en leur permettant d'accéder aux différents services de notre commune : médecin, pharmacie, poste, banque, commerces, bibliothèque ...

## ACCUEIL DES NOUVEAU-NES !

Les 30 mai et 26 septembre dernier ont été accueillis en salle du conseil municipal les derniers nouveau-nés de la commune. Un petit cadeau a été remis symboliquement à chacun d'eux. Ce fut l'occasion d'échanger entre parents et élus et d'un moment de jeux pour les grands frères et sœurs de ces nouveaux Cirois que nous sommes ravis de compter parmi nous.





## AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE

### CONSTRUCTION D'UN DORTOIR A LA MATERNELLE

#### « JEAN DE LA FONTAINE »

Depuis fin août, un nouveau chantier a vu le jour sur notre commune. Il s'agit de la construction d'un dortoir destiné à permettre aux enfants de petite section de l'école maternelle « Jean de la Fontaine » de se reposer dans de bonnes conditions.

Cette réalisation est très attendue par les parents et les enseignants car cette école ne dispose pas à ce jour de dortoir.

Il ne reste plus qu'à patienter quelques mois car sa livraison est prévue pour début janvier.

Cette nouvelle construction sera reliée au bâtiment existant.

Ce projet faisait partie de nos engagements de campagne électorale. Nous nous sommes attelés à notre arrivée à acquérir les terrains nécessaires à cette réalisation. Puis nous avons rencontrés l'équipe enseignante afin de recueillir son avis sur ce projet. Avec elle, nous avons décidé d'adjoindre au dortoir un point d'eau, un WC, un espace de rangement anti-feu et un petit préau. Certes, cela a augmenté un peu le coût de ce projet mais il était important que la construction soit fonctionnelle et remplisse les besoins déterminés sur le terrain pour de nombreuses années.

Sur ce projet, il a été obtenu une subvention de 44 % du CONSEIL GENERAL.

### BILAN DES TRAVAUX REALISES DERNIEREMENT OU EN COURS DE REALISATION :

Pour le bien-être de vos enfants, des travaux ont été réalisés dernièrement dans les différents établissements scolaires de notre commune. L'école primaire du Tillet est maintenant dotée d'un nouveau matériel informatique et d'une connexion internet haut débit. Cela permet aux enfants de travailler cette année sur le projet d'école suivant : « lire, écrire, dire avec les nouvelles technologies informatiques ».

A l'école maternelle du Tillet, pour le bonheur des plus petits, un jeu de cour a été commandé et va être installé très prochainement.

A l'école primaire « Jean de la Fontaine », de nouveaux stores vont être posés dans les classes les plus ensoleillées car il était parfois difficile pour les enfants de s'y concentrer.

Enfin, à l'école maternelle « Jean de la Fontaine », des séparations ont été posées entre les WC qui n'en possédaient pas encore pour respecter l'intimité des enfants.

Des robinets thermostatiques ont également été installés pour mieux gérer la température des classes.

La campagne de peinture s'est, par ailleurs, poursuivie comme vous avez certainement pu le constater.

### RESTAURATION SCOLAIRE

Le contrat conclu l'année dernière avec la société APETITO prenait fin en juin dernier. Après un nouvel appel d'offres et dans la mesure où les repas sont satisfaisants, un nouveau contrat a été signé avec cette société picarde. Les enfants restent associés, chacun leur tour, à la détermination des menus afin de renforcer leur notion d'équilibre alimentaire. En cette période de grippe, sachez que nous avons demandé au personnel communal qui s'occupe de vos enfants, de renforcer leur vigilance sur le lavage des mains.

En cette période de crise, nous avons souhaité ne pas augmenter en juin dernier le coût du repas qui reste facturé à ce jour à 3,95 euros pour les Cirois.

Nous vous rappelons, par ailleurs, que vous pouvez consulter les menus des repas servis à vos enfants sur les affiches aux écoles, mais aussi sur le site internet de la commune : [www.cires-les-mello.fr](http://www.cires-les-mello.fr) ou [www.cires-les-mello.com](http://www.cires-les-mello.com)

## GENDARMERIE



Le 25 mars dernier, Monsieur le maire a reçu Monsieur le Préfet de l'Oise, Monsieur FRANCAIX, député, Monsieur AUGER, conseiller général de notre canton, Monsieur le président de la société SOLEFIM qui réalise la construction, et son représentant local, Monsieur de PERSYN, les membres du conseil municipal, de nombreux Cirois et gendarmes pour la pose de la première pierre de la future gendarmerie de notre commune.

Comme vous avez pu le constater aujourd'hui les constructions sont presque achevées.

Sur invitation de la société SOLEFIM, les membres du conseil municipal ont effectué une visite de chantier le 15 septembre dernier.

La gendarmerie sera vraisemblablement livrée en janvier prochain.

Nous sommes satisfaits par le repositionnement de celle-ci au cœur de son secteur d'intervention.

Nous réitérons néanmoins notre scepticisme quant au montage financier qui a été effectué pour le financement de cette dernière, car toutes les charges de cette structure reposent sur les Cirois alors qu'ils ne seront pas les seuls à bénéficier de son action.

De plus, son coût a été augmenté de 209.300 euros, non prévus au montage financier d'origine, pour la mise sur pieux de la construction rendue nécessaire au vu du rapport de sol établi.

Son coût total s'élève donc à 2.942.012 euros TTC (construction et acquisition du terrain).

Le remboursement de cette opération est programmé sur 35 ans.

Il faut également rajouter à cette somme, l'entretien de la caserne et des logements auquel il nous appartiendra de subvenir.

Néanmoins, sachez que nous entendons accueillir au mieux les gendarmes arrivants et leurs familles à qui nous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.



## LES CIROIS ONT DU CŒUR MAIS ENCORE FAUT-IL LE GARDER !

Le SAMU précisait encore, en février dernier, que « chaque année en France, 50 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque. Le taux de survie de ces accidentés du cœur ne dépasse pas 3 % ».

Pourquoi ce résultat si médiocre ?

Un nombre insuffisant de personnes est formé aux gestes et soins d'urgence, et encore peu de défibrillateurs automatiques externes sont disponibles à proximité des victimes de ces accidents. Certes, la fibrillation ventriculaire n'est pas la seule cause de l'arrêt cardiaque, mais il est estimé à 40 % le pourcentage des patients qui pourraient être sauvés par une action efficace et très rapide. En effet, chaque minute perdue diminue les chances de survie de 10 % environ.

A l'heure actuelle, notre commune dispose d'un défibrillateur à la caserne des sapeurs-pompiers et deux défibrillateurs au centre de soins.

Il est prévu également dans le futur d'équiper le stade « Henri Bailly » et la salle multisport dès sa construction, afin de disposer sur les lieux de risque du matériel nécessaire à une réaction d'urgence.

Pour être pleinement efficace, il sera envisagé de proposer aux Cirois volontaires une courte formation par une personne habilitée à cet effet bien sûr.

En attendant, soyez vigilants et donnez vite l'alerte !

Pompier 18  
Samu 13

## PEINTURES, SOYEZ BIO !

Elles sont naturelles, non toxiques et leur fabrication n'est pas dommageable pour l'environnement.

Mais, attention, une peinture bio peut en cacher une autre ...

Moins toxiques que les peintures traditionnelles, ces peintures « nouvelle génération » ont de nombreux atouts. Elles sont de très haute qualité et ont un bon pouvoir couvrant.

Leur pénétration, grâce à l'huile de lin notamment, est supérieure à celui d'une peinture classique.

Mais, pour bien choisir, encore faut-il savoir lire les étiquettes :

- à l'huile (ou glycérophtalique) : elle contient des solvants pour la moitié du produit qui s'évaporent au séchage.

- à l'eau : facile d'emploi, rapide à sécher mais contient des éthers de glycol.

- La chaux : écolo, laisse le mur respirer, mais lors de son application, il est recommandé de porter des gants et des lunettes pour éviter les irritations.

- Sans odeur : attention, ne veut pas dire non toxique !

- Naturelle : elle utilise des matières naturelles renouvelables moins polluantes, mais attention encore aux réactions allergiques.

- NF environnement (ou Ecolabel européen) : elle garantit l'absence de plomb, d'arsenic et des éthers de glycol (les plus nocifs).

- Alkyde en émulsion : à privilégier, car elle ne contient pas de composés organiques volatils (COV). En effet, ces minuscules poussières qui se détachent, jour après jour, de nos murs et plafonds sont particulièrement dangereuses.

Voilà, chacun pourra faire un choix... éclairé !

## LA CEINTURE ET TOI

Face au risque d'accident, la ceinture est l'une des meilleures protections.

Que ce soit à l'avant ou à l'arrière, sur des trajets longs ou courts, tu dois toujours avoir ta ceinture.

Pour les plus petits, le rehausseur permet d'être assis correctement.

Le risque d'accident n'est pas moins important sur les trajets courts (maison-école), bien au contraire. Alors dès que tu es assis dans la voiture, demande à maman, papa ou nounou d'attacher ta ceinture, si tu es grand fais-le tout seul.

En voiture, je reste assis et attaché !



## RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

L'hiver viendra, les gars, l'hiver viendra... (TRIAN)

Eh! oui, l'hiver arrive, et ses frimas aussi.

Alors on chauffe, on chauffe, on calfeutre les ventilations, on économise sur la vérification annuelle des chaudières !!!!

### ATTENTION : DANGER

Un gaz, le monoxyde de carbone, de formule chimique CO, guette.

Il est incolore, inodore, insipide, mortel, fortement explosif. Il faut donc éviter la moindre étincelle. La densité de ce gaz est très proche de celle de l'air ambiant et sa diffusion, dans tout le volume concerné, est ainsi facilitée. Il est issu de la combustion incomplète des matériaux comme le bois, le charbon, le gaz ou le pétrole.

### ALORS,

Respectez quelques gestes simples :

- Faites vérifier vos installations de chauffage régulièrement,
- N'obtenez pas vos ventilations,

### QUELS SONT LES SYMPTÔMES DE L'EMPOISONNEMENT PAR MONOXYDE DE CARBONE?

L'empoisonnement par le monoxyde de carbone est difficile à diagnostiquer. Les symptômes sont semblables à des affections comme la grippe ou le début d'un rhume. Vous ou votre famille pouvaient éprouver : de la difficulté à respirer, une légère nausée, de petits maux de tête.

Une exposition prolongée à de faibles niveaux peut avoir de graves effets à long terme sur la santé : de sérieux maux de tête, étourdissement ou évanouissement, vomissement, confusion mentale, nausée et/ou fatigue.

Les symptômes s'aggravent souvent si on continue à être exposé, et cela peut inclure : de sérieux maux de tête, de la confusion mentale, des vomissements, des troubles de la vue et de l'ouïe, des pertes de conscience.

Quand l'empoisonnement par CO parvient à son dernier stage, il peut y avoir perte de mémoire, détérioration cérébrale permanente, coma jusqu'à la mort.

### QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

Les consignes de sécurité, en cas d'accident dû au monoxyde de carbone, sont simples :

- > Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- > Faire évacuer les locaux et vider les lieux de leurs occupants.
- > Appeler les secours : les pompiers (18) ou le SAMU (15).
- > Ne réintégrer les locaux, qu'après le passage d'un professionnel qualifié qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer.



# INTERGÉNÉRATION

## INITIATION A LA SPELEOLOGIE POUR LES CIROIS

La commission municipale intergénération a mis en place, des initiations à la spéléologie pour les Cirois et les Ciroises à partir de 11 ans. 4 séances seront proposées les samedis 26 septembre, 17 octobre, 14 et 28 novembre, de 13h30 à 17h30.

Pour conduire cette activité très spécifique, la commune de CIRES LES MELLO a fait appel au club de Senlis « les Compagnons de la Nuit Minérale » ([www : speleo.oise.free.fr](http://www.speleo.oise.free.fr))

Samedi 26 septembre, Hélène, Jean-Philippe et Donald, trois « compagnons » très expérimentés ont initié 5 personnes (de 11 ans à 54 ans) aux techniques de progression sur corde, le but du jeu étant d'apprendre à monter ou à descendre le long d'une corde en toute sécurité, tout cela en faisant le moins d'effort possible ! Cette technique est la base du déplacement dans les cavités. La carrière aux loups de Maysel offrait un cadre exceptionnel pour ce type d'exercice.

La commission intergénération, représentée par Mmes ANDIOLE et LEFEVRE, a assuré l'intendance de l'activité en offrant un goûter aux valeureux participants.

Tous sont repartis ravis de cet après-midi !

Il reste encore quelques places pour les séances suivantes. Les inscriptions ont lieu en mairie. Le matériel est fourni ; il faut juste prévoir une tenue qui ne craint ni la saleté ni les accrocs et une paire de mitaines (type gants de cyclisme). Le transport est assuré au départ de la mairie de Cires-les-Mello. Une participation de 10 euros est demandée.



## ATELIER FLORAL

Les membres de la commission intergénération vous proposent, le 31 Octobre prochain, un atelier floral. En cette journée d'Halloween, il vous sera suggéré de confectionner une citrouille décorée. L'objectif, comme toutes les autres activités proposées par l'intergénération, est de réunir autour d'un thème des seniors et des plus jeunes.

Vous pouvez vous inscrire en mairie.

Une participation de 10 euros vous sera demandée. Chaque participant repart, bien sûr, avec sa composition.

Lieu de cette activité : Maison de la Randonnée de 14h30 à 16h30.





## SPORTS, ASSOCIATIONS, LOISIRS ET CULTURE

### PAR SON TRAVAIL ASSIDU, LA COMMISSION A MIS EN PLACE :



#### - le forum des associations le samedi 12 septembre :

Les bénévoles de 14 associations ont informé les visiteurs ; de nombreuses inscriptions aux activités proposées ont été souscrites. Ce forum fut très convivial. Trois familles ont gagné, pour leur plus grande joie, les filets garnis mis en jeu lors de la tombola gratuite. Que tous les bénévoles soient remerciés pour leur participation.

#### - l'ouverture de l'église le dimanche 20 septembre, lors de la journée nationale du patrimoine.

Toutes les explications ont été données par les membres de l'Ascipathique à une quarantaine de personnes venues découvrir notre belle église. Merci aux membres de l'Association l'Ascipathique d'avoir animé cette journée.

Savez-vous que les 3 cloches portent, comme prénoms, Julie, Marie-Anne et Zoé ?

Julie pèse 380 kg, Marie-Anne 530 kg et Zoé 760 kg.

Vos journées sont ponctuées par leurs sonneries.

#### Bibliothèque :

Une convention entre notre commune et le Conseil Général a été signée pour continuer à bénéficier des services de la Médiathèque Départementale de l'Oise.

Bonne nouvelle : à compter du 21 Octobre, la bibliothèque ouvrira le mercredi de 10h à 12h, ceci pour répondre aux souhaits des lecteurs.

#### la fête des sports

Le dimanche 27 septembre, en partenariat avec le Conseil Général de l'Oise (cf. article dans ce bulletin).

#### SALLE MULTISPORT : OU EN SONT LES TRAVAUX ?

Sachez, pour information, que le projet de la salle multisport a été étudié à ce jour par les membres de deux commissions, à savoir ceux de la commission sports, associations, loisirs et culture et ceux de la commission travaux. Ce projet va être présenté prochainement au conseil municipal et les demandes de subvention effectuées.

### FAMILLES RURALES, ASSOCIATION DE CIRE LES MELLO

Notre association vous propose actuellement les activités suivantes :

- atelier de dessin pour enfants le samedi matin (au 1er étage de la salle Ernest Lesur)
- atelier de dessin pour adultes le jeudi de 20h à 22h (même lieu)
- atelier de création théâtrale pour jeunes et adolescents le mercredi de 14h à 15h30 (petite salle polyvalente) sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions
- chorale d'adultes : répétitions le jeudi de 20h à 22h (petite salle polyvalente), notre chorale s'appelle « CIREMELODY ».
- atelier de patchwork le mardi de 14h à 16h (1er étage de la salle Ernest Lesur)
- bourse aux jouets, livres, jeux et arts créatifs le dimanche 8 novembre de 10h à 17h à la salle Ernest Lesur : participation demandée : 3 euros/table. Nous vous proposons de venir vendre vos jouets ou vos créations. Acheteurs, venez nombreux trouver la « bonne occasion » !



Par votre adhésion à une association locale « Familles Rurales », vous rejoignez les 180 000 autres familles. Ainsi, vous donnez au mouvement la force d'agir pour créer les services dont les familles ont besoin à tous les âges de la vie.

*L'esprit famille : l'homme se construit dans la relation aux autres et l'association est un de ces espaces privilégiés où, en dehors de la famille, se tissent d'autres liens humains. Le projet de l'association, réfléchi avec les familles, donne sens à l'action à partir des valeurs qu'elles veulent promouvoir.*

*Une école de citoyenneté : la vie associative est une formidable école de responsabilité, de débat, de réflexion, de participation et de citoyenneté pour ceux qui font l'apprentissage de l'engagement. Elle permet à chacun de valoriser ses savoir-faire, de découvrir ses compétences et de les mettre au service de la collectivité. La vie associative est l'antidote à l'assistance.*

Pour tout renseignement, suggestion, contacter Monique PRECHEY au 03.44.56.22.54

Ou par mail : [monique.prechey@laposte.net](mailto:monique.prechey@laposte.net)



## REFECTION DES COURTS DE TENNIS

Conformément à la décision prise en conseil municipal, les deux courts de tennis découverts de la commune (situés à côté du stade Henri Bailly) ont fait l'objet pendant l'été d'une réfection par la société ENVIROSPORT.

Il s'agit d'une mesure de conservation et d'entretien des équipements sportifs existant sur notre commune.

Cette réfection a été complétée par l'intervention de membres bénévoles du Tennis Club de Cires-les-Mello qui ont retroussé leurs manches pour effectuer une remise à neuf des grillages entourant les courts.

La barrière limitant les accès abusifs, tant aux deux terrains de foot qu'aux courts de tennis, a été remise en service.

Enfin, un nouveau règlement d'utilisation des courts de tennis est proposé aux fins d'assurer une fréquentation raisonnable de ces derniers remis à neuf et un bon vieillissement du sol dans l'intérêt de tous.

Sur cette réalisation, une demande de subvention a été effectuée au Conseil Général et cette dernière devrait nous être versée en 2010.

Souhaitons une bonne saison à tous nos passionnés de tennis et merci aux bénévoles qui sont intervenus sur le site dans le cadre de cette opération de réfection.

Nous tenons également à féliciter Xavier Stupak (capitaine), David Rodriguez, Jean Charles Duez, David Frémont, Andy Chapey, Philippe Huberdeau, Michel Grare, équipe une du club de Cires-les-Mello qui, le 27 Septembre dernier, ont remporté leur premier titre de champion départemental par équipe en division 2.

Et, d'une façon générale, félicitations à tous les joueurs du club qui ont, unanimement, réalisé de très bons résultats sportifs lors de la dernière saison et qui font revivre nos courts.



## C'EST LA RENTREE A LA BIBLIOTHEQUE !

C'est l'occasion de venir découvrir un nouveau support, le disque audio.

Nous vous proposons plus de 200 C.D. regroupant tous les genres musicaux, de la musique classique aux musiques du monde, en passant par le rock, la musique pour enfant, la musique afro-américaine (R&B, jazz, blues, reggae) et la chanson française.

Ce choix de disques audio, réalisé en collaboration avec la Médiathèque Départementale de l'Oise, est entièrement renouvelé tous les 4 mois.

N'hésitez pas à venir vous renseigner à la bibliothèque et découvrir nos disques audio !

Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est totalement gratuite.

Vous y trouverez romans, documentaires, bandes dessinées, mais également cd-rom, dvd et disques audio.

A très bientôt,

L'Équipe de la Bibliothèque

**Horaires d'ouverture :**

Mardi : 16h30 – 18h00

Vendredi : 09h30 – 11h30

Samedi : 14h00 – 16h30 et à partir du 21 Octobre : le mercredi de 10h00 à 12h00.

## EDUCATEUR SPORTIF : RECRUTEMENT ET MISSIONS

L'équipe du personnel communal s'est enrichie, depuis le 21 septembre dernier, d'un nouvel arrivant.

Monsieur Pascal DAENS occupe désormais les fonctions d'éducateur sportif.

Titulaire de trois brevets d'état premier degré et de plusieurs diplômes fédéraux et fort d'une solide expérience, il travaille actuellement pour vous proposer très prochainement un projet sportif aux fins :

- de soutenir les associations sportives qui le solliciteront
- de créer de l'animation sportive en particulier sur le temps périscolaire (cantine, mercredi, samedi, vacances scolaires) à destination des jeunes et des enfants
- de proposer des activités sportives à destination de l'ensemble des Cirois avec une attention particulière pour les seniors
- de mettre en place des projets en partenariat avec l'Éducation Nationale.

Vous pouvez le joindre en mairie au 03.44.56.40.11 ou par mail à l'adresse suivante : [sports.clm@orange.fr](mailto:sports.clm@orange.fr)  
Nous lui souhaitons bienvenue sur notre commune !





## SPORTS, ASSOCIATIONS, LOISIRS ET CULTURE

### FETE DES SPORTS DU 27 SEPTEMBRE

Pour la première fois, notre commune a accueilli le 27 septembre dernier la fête des Sports.

Cette manifestation d'ampleur départementale (16 sites sur le département de l'Oise) est organisée par le CONSEIL GENERAL, en collaboration avec les communes qui accueillent un site et les associations locales.

Pour sa troisième édition, et sous un grand soleil, des sportifs de tous âges se sont retrouvés sur le stade « Henri Bailly » et nos courts de tennis sur le thème du sport et de l'enfant.

Seize associations, essentiellement communales, mais aussi de Neuilly-en-thelle et de Montataire ont permis, par leur participation, au projet de voir le jour et nous tenons encore à les en remercier.

Nous avons reçu 1.200 visiteurs sur cette journée qui ont pu assister à de nombreuses démonstrations et s'initier sur les divers ateliers proposés.

200 ballons de foot ont été distribués pour le bonheur des enfants par le CONSEIL GENERAL.

Chacun a pu découvrir des activités et il n'est à pas douter que des vocations sportives ont vu le jour...

Savez-vous que cette belle initiative est à ce jour exclusive à notre département.

Nous avons eu plaisir à l'organiser pour vous et avec vous.

Nos remerciements vont également au CONSEIL GENERAL pour nous avoir fait confiance en nous proposant un site et à vous... Cirois et voisins de notre commune qui avez fait de cette journée une vraie réussite !



## MOTO CLUB

Le moto club de Cires-les-Mello permet la pratique du moto cross à partir de l'âge de 6 ans sur circuit fermé. La licence est obligatoire. Le club est affilié à l'UFOLEP.

Il compte à ce jour 70 adhérents dont plus de la moitié sont des moins de 18 ans.

Certains d'entre eux, comme leur aînés, participent au championnat UFOLEP de Picardie et pour les 6-12 ans, aux démonstrations.

Le club a organisé au mois de juin dernier une démonstration UFOLEP. Le MCCM a aussi participé aux masters kids à Limes en Belgique (site internet : [www.msmlimes.be](http://www.msmlimes.be))

Pour plus de renseignements contactez-nous au 06 42 40 85 13 ou consulter le site de ce club à l'adresse suivante :

[www.mc-cires-les-mello.com](http://www.mc-cires-les-mello.com)



## ASSOCIATION MATINS CALINS



L'association Matins Câlins, dont les membres sont toutes assistantes maternelles sur la commune, apporte plaisir et joie aux enfants qui sont confiés à ces dernières ainsi qu'à leur famille.

Chaque année, nous avons de nouvelles idées pour les spectacles et sorties. Et la disponibilité, que nous accordons à ces projets, est récompensée par le bonheur que l'on voit sur ces petits visages (et ceux des grands !)

Nous faisons également des réunions à thème en rapport avec l'enfant et notre métier.

Pour toutes celles qui aimeraient nous rejoindre, nous restons à votre disposition pour plus de renseignements. Pour cela vous pouvez rejoindre :

Soit Mme Gisèle GUIGONNET au 03.44.56.26.70 ou 06.29.07.88.33

ou Mme Sandrine SENTIER au 03.44.56.65.02 ou 06.36.25.05.72

## UN PEU D'HISTOIRE ...

Le blason de la commune, on le voit souvent, mais qui connaît réellement sa signification ? Voici des éléments de réponse :



La couronne murale signifie que cet écu est celui d'une ville. Celle-ci était autrefois accordée aux bonnes villes. On n'y met qu'une seule porte pour les petites villes

Les merlettes, sans bec et sans pattes, représentent Mello

Les fers à cheval symbolisent Saint Martin

Les chevrons, fasce et chef, sont des pièces honorables qui servent à la construction de l'écu

L'alérion, petit aigle sans bec et sans pattes, figure l'ancienne appartenance des terres à la famille de Montmorency

## LES VOIX DU THELLE

Si vous souhaitez chanter en chorale un répertoire classique, religieux et gospel tous les lundis de 20h à 22h, venez rejoindre la chorale de Crouyen-Thelle.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Monsieur Gérard MARIE CHARLOTTE, chef de chœur, au 06.70.07.91.33 ou Madame Marie DECORDE, présidente de l'association, au 06.32.56.16.33



## FÊTES ET CÉRÉMONIES

### PELE-MELE DES DERNIERES FETES COMMUNALES :



DÉFILÉ 14/07



BROCANTE DE JUILLET



FÊTE DU TILLET



FÊTE DE LA MUSIQUE

### SANS OUBLIER LES PROCHAINES : FETE DE LA BIÈRE : LE 31 OCTOBRE PROCHAIN

Notre commune s'associe à celle de Mello pour vous proposer une soirée conviviale à la salle « Ernest Lesur » à partir de 20 heures.

Venez déguster une bonne choucroute accompagnée de sa traditionnelle bière (à consommer avec modération bien sûr), suivie de fromage et dessert.

Animation musicale.

Réservations auprès de certains commerçants ou au 06.78.05.01.08

Tarif : 20 euros/personne – enfant de moins de 10 ans : gratuit.

### ET POUR LES PLUS PETITS : FETONS NOËL !

Rendez-vous est également donné aux plus petits dans cette même salle (Ernest Lesur) le 19 décembre prochain.

Les membres de la commission communale « Fêtes et cérémonies » en partenariat avec ceux des associations « Comité des Fêtes », UNAAPE (association de parents) et Familles Rurales seront heureux d'offrir à tous les enfants de la commune un bel après-midi de spectacle plein de surprises.

Il est même prévu la visite d'un bonhomme en rouge !

Venez nombreux !

### JUMELAGE : JOURNÉE DE VISITE DES ALLEMANDS A CIRES

Tous les deux ans, depuis 19 ans maintenant, notre commune accueille ses amis allemands de BRUCHMÜHLEN. Quelques-uns d'entre eux étaient déjà venus pour une courte visite lors du marché artisanal organisé, en mai dernier, où ils avaient tenu un stand. Mais, c'est au grand complet que Monsieur le maire les a accueillis avec Edith PERRONO, présidente de notre comité de jumelage, et tous ses membres hébergeant chacun une famille allemande, du 19 au 22 Juin dernier.

Cette année, le groupe avait la particularité de comprendre quelques-uns des enfants et petits-enfants des tout premiers membres allemands de cette grande histoire de jumelage.

Car, il faut bien dire que cette belle réussite est portée depuis le début par les comités de jumelage des deux pays concernés. Alors pour certains membres, quelques rides sont apparues mais tant de bons moments ont été vécus et maintenant ce sont leurs enfants et petits-enfants que nous avons le plaisir d'accueillir.

Ce fut comme à chaque fois un week-end fort en émotion.

Ces journées d'échange sont avant tout l'occasion de donner et de recevoir, de créer des ponts à travers l'Europe vers les autres. L'occasion aussi de se sentir européen.





## SI ON PARLAIT UN PEU DE VOUS ...

### MARIE-LUCE DASSONVILLE

Comme toutes les personnes dont nous vous avons parlé jusqu'alors dans cette rubrique, Marie-Luce DASSONVILLE est Ciroise.

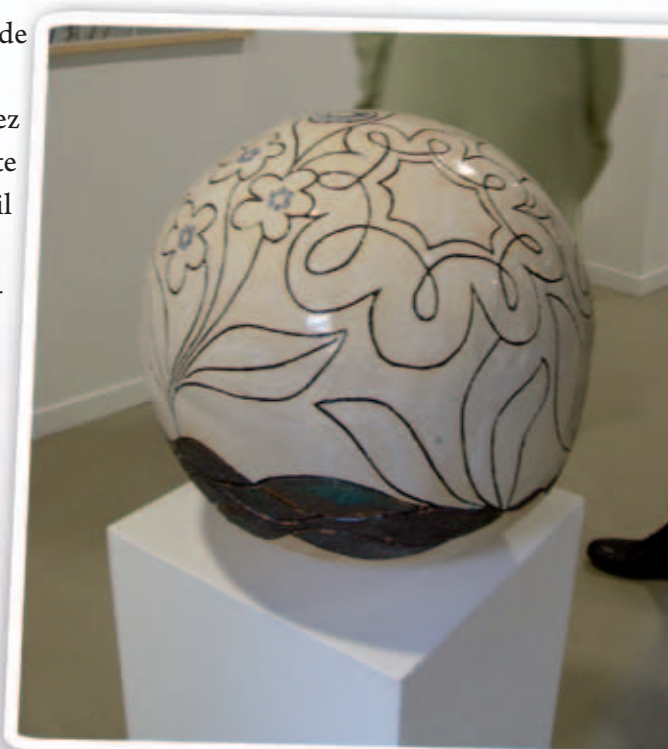
Marie-Luce n'est pas une grande bavarde et, pourtant, il me semblait bien de vous parler un peu d'elle !

Passionnée d'art, elle enchaîne depuis 1986 les manifestations. Vous avez pu par exemple la croiser lors de la journée départementale « L'Oise verte et bleue ». Certaines de ses œuvres ont été exposées dans le hall d'accueil de la mairie de Creil.

Marie-Luce DASSONVILLE a également exposé à l'espace Henri Matisse à Creil où, par ailleurs, elle donne des cours. Et quelque chose me dit qu'un grand projet pourrait bientôt voir le jour mais chut ... Cela me donnera l'occasion de vous en reparler.

Son travail porte essentiellement sur les dessins et les émaux. Je n'ai bien sûr pas résisté à l'envie de vous joindre des photos de quelques-unes de ses créations, en espérant vous donner l'envie de suivre ses pas...

Note de la rédaction : nous vous rappelons que si vous connaissez une Ciroise ou un Cirois qui pourrait, selon vous, faire l'objet de cette rubrique, n'hésitez pas à contacter en mairie Delphine MIGNOT, maire-adjoint à la communication.





## SI ON PARLAIT UN PEU DE VOUS ...

### « CIRES-LES-MELLO, TOUJOURS PLUS HAUT ! »\*

Il existe à Cires un séjour qui est devenu au fil du temps quasi-institutionnel : la classe de neige !

Chaque année au vu des effectifs, une à deux classes d'élèves de CM1-CM2 partent direction le Chenex à SAINT PAUL EN CHABLAIS accompagnés de leur(s) enseignant(s).

Arrive le grand jour du départ où je retrouve au petit matin, enfants et parents sur le parking de la gare. Beaucoup d'excitation, une ou deux larmes, quelques bonbons, au cas où, dans le sac à dos et c'est parti...

Deux animateurs du SMIOCE\* encadrent les enfants en plus de l'enseignant.

Je suis allée rejoindre ces enfants au Chalet.

Patrice et son épouse, responsables de ce chalet, vous y accueillent avec chaleur et générosité.

Ce qui frappe quand on arrive, c'est la solidarité qui se dégage de ce groupe d'enfants quand ils sont loin de chez eux. Là-bas, ils sont, ensemble, les Cirois.

Pas de disputes, la journée n'est faite que de bonheur et de rires.

Chacun se serre les coudes, ils dévorent les repas, hurlent pour soutenir leurs équipes qui rencontrent celles des autres classes du Chalet au Hockey balai\* !

Tous habillés d'orange (couleur des combinaisons du SMIOCE), j'avoue qu'ils font grand effet sur les pistes !

Et tous ont impressionnés dans les progrès effectués.

Chaque séjour est agrémenté de la traditionnelle sortie chiens de traîneaux.

Une expérience extraordinaire, cette année effectuée sous un grand soleil dans une bonne neige, quelques chutes (même pour moi), beaucoup de caresses, une nouvelle approche de cet animal, le chien vivant en meute.

Quand j'ai interrogé les enfants pendant ce séjour pour savoir s'ils s'ennuyaient de vous, parents, leurs réponses a unanimement été : « ben, non pourquoi ? »

Et si vous recevez peu de nouvelles, c'est qu'ils ne trouvent pas le temps d'en envoyer, le rythme de la journée est soutenu entre la classe, les visites, le ski et les soirées.

Tous ont eu conscience de vivre quelque chose d'extraordinaire.

Je les ai retrouvés à l'arrivée du car accueillis comme des héros par leur famille.

Tous bronzés, un morceau de fromage sous le bras, et leur étoile gagnée au ski accrochée fièrement sur la poitrine, ils sont redevenus les enfants que nous croisons parfois à Cires-les-Mello, la tête remplie de quelques souvenirs supplémentaires.

Je tiens à souligner le travail impressionnant des enseignants et moniteurs sur place et à adresser une pensée amicale à l'enfant qui malheureusement a vu son séjour écourté par une hospitalisation.

\* cri de guerre de vos enfants sur les pistes !

\* SMIOCE : organisme qui organise la classe de neige pour la commune.

\* Hockey balai : jeu qui consiste pour deux joueurs face à face armés d'un balai à mettre dans son camp une serpillière.





## POURQUOI LA MISE EN PLACE D'UN SITE INTERNET ?

Le site internet de notre commune a été mis en ligne à la fin du mois de mai dernier. Vous pouvez vous y connecter sur les adresses suivantes : [www.cires-les-mello.com](http://www.cires-les-mello.com) et [www.cires-les-mello.fr](http://www.cires-les-mello.fr)

Aujourd'hui, ce mode de communication est définitivement établi.

Il nous a semblé judicieux de ne pas être en reste sur cette avancée technologique et d'offrir aux Cirois un site qui leur permettra, chez eux et à toute heure, d'obtenir de nombreuses informations.

Notre volonté est de faire vivre ce site, pour qu'il soit une vraie fenêtre ouverte sur notre commune.

Ainsi, chaque association a la possibilité de mettre en ligne des articles et photos sur ses manifestations. Vous pourrez y suivre les actualités communales.

Vous pouvez trouver en ligne les procès-verbaux des conseils municipaux, connaître les dates des prochains conseils et y consulter l'ordre du jour, trouver de nombreuses informations administratives.

Cela nous permettra également, en cas d'intempéries comme nous en avons connu cet hiver, de prévenir un maximum de personnes en temps réel des alertes qui nous sont transmises par la préfecture et de toutes informations urgentes de quelque nature que ce soit.

Vous y trouverez aussi des liens vers des sites utiles comme la Ruraloise, le Conseil Général de l'Oise, le Conseil Régional de Picardie, mais aussi vers le site national permettant de connaître chaque jour le niveau du Thérain en cas de risque de crue.

Pour information, sachez que le coût de cette mise en place a été de 90 euros HT et que son fonctionnement coûte 110 euros/an HT.



## LES TROUBLES DU VOISINAGE

A moins de vivre dans une habitation totalement isolée, les troubles de voisinage font partie de la vie quotidienne. Pour autant, lorsque les nuisances deviennent excessives et anormales, le voisin perturbateur peut faire l'objet de différentes sanctions.

Le plus courant de ces troubles est sans nul doute le bruit sous toutes ses formes (tondeuses, musique, animaux etc).

Il faut savoir, sur le sujet, que l'éternelle référence aux horaires 22h-7h pour qualifier le bruit de tapage nocturne ne repose sur aucun fondement juridique. En effet, le bruit émis dès que la nuit tombe et ce, quelle qu'en soit l'heure, peut être assimilé à du tapage nocturne.

A noter que le bruit est également condamné par la loi s'il est diurne sous certaines conditions.

La diminution de vue ou d'ensoleillement fait partie également des nuisances traditionnelles.

En tout état de cause, les ouvertures de fenêtres ou l'édification d'un nouveau mur doivent respecter des règles strictes : 1,90 m entre l'extrémité extérieure de sa façade et la limite des deux terrains pour une vue droite et 0,60 m pour une vue oblique.

En ce qui concerne les plantations, un arbre d'une hauteur supérieure à 2 m doit impérativement être planté à plus de deux mètres de la clôture de séparation.

Les arbustes d'une hauteur inférieure à 2 m doivent être plantés quant à eux, à une distance supérieure ou égale à 50 cm de cette limite.

Seules les plantations en espalier échappent à ces règles.

L'odeur est une nuisance plus subjective car elle dépend de la sensibilité olfactive de chacun. Donc, en dehors des nuisances industrielles, aucun seuil légal n'existe et ce sont le bon sens et le dialogue qui prévalent pour résoudre ce type de problème.

Et, à vrai dire, c'est la règle qui semble la plus importante à retenir car, en dehors de toute notion de règles et de sanctions, nous devrions tous prendre en considération nos voisins avant d'agir !

Et si le bon sens et le dialogue ne sont pas suffisants, selon la nature du trouble, la procédure à mener est différente.

Ainsi, pour un trouble pénalement réprimé comme le tapage nocturne, il suffit de porter plainte auprès du commissariat de police. Pour les autres nuisances, il faut entamer une procédure devant le tribunal compétent qui est fonction de la qualité de l'auteur de la nuisance.

La charge de la preuve reposant sur le demandeur, il vaut mieux s'en constituer pour donner une chance à la procédure engagée d'aboutir.

Espérons que ce petit rappel engagera chacun à faire quelques efforts de ... bon sens et à partager avec ses voisins des gestes d'entraide et quelques moments conviviaux plutôt que des procès.



## VIE PRATIQUE

### COMBIEN DE TEMPS CONSERVER SES PAPIERS ?

Factures, récépissés, quittances... Tous ces documents qui semblent sans valeur servent pourtant de preuves. A ce titre, vous devez les conserver le temps nécessaire pour vous mettre à l'abri en cas de litige.

	Nature des documents	Délai de conservation
Assurance	Contrat habitation et automobile incluant une assurance responsabilité civile	10 ans à compter de la résiliation du contrat
	Quittance, correspondance avec l'assureur	2 ans
Consommation	Certificat de garantie	Jusqu'à expiration de la garantie
	Facture (ou tickets de caisse) des appareils hi-fi, électroménagers etc.	Tant que vous détenez l'appareil chez vous
Famille	Contrat de mariage, jugement de divorce, tout acte notarié	A vie
Identité	Passeport, carte d'identité	Jusqu'au renouvellement
Impôts	Avis d'imposition et justificatif de paiement taxes foncière et d'habitation	1 an après l'année d'imposition soit 2 ans
	Déclaration, justificatif de frais et de réduction, avis d'imposition, justificatif de règlement de l'impôt sur le revenu	3 ans après l'année qui suit celle de l'imposition soit 4 ans
Justice	Avis de contravention	2 ans
	Reconnaissance de dette	5 ans (délai après la fin de remboursement)
Logement	Contrat de location, constat d'état des lieux et quittance de loyer, facture EDF-GDF	5 ans
	Facture de téléphone Titre de propriété	1 an Jusqu'à sa revente
Travail	Bulletin d'allocations chômage, bulletin de salaire, contrat de travail, lettre de licenciement, indemnités journalières suite à un arrêt de travail ou accident du travail	Jusqu'à liquidation de votre retraite
	Diplôme	A vie

### TRANCHES DE VIE : NAISSANCES, MARIAGES ET DECES.

#### NAISSANCES

HAU Clémen	18.01.09
LE GAC Nolan	19.01.09
SOULIER Lucie	29.01.09
DEREBERGUE Louna	11.02.09
RAECKELBOOM Byron	18.02.09
LASSALLE Nicolas	26.02.09
BORUCH Zoé	02.03.09
COQ Keyllia	03.03.09
DOUTRELEAU Célia	10.03.09
ROGER Léa	25.03.09
CAMARA Lyli	27.03.09
CONQUET Nathan	31.03.09
BOUSSOUALIM Kylian	08.04.09
COUVREUX—FILIPPI Lola	15.04.09
OLLIER Maëlys	30.04.09
GONCALVES Thimoté	03.05.09
DANOIS Kylian	06.05.09
DANJOU Lara	12.05.09
WANNER Brice	18.05.09
FORBIN-SAINT PIERRE Mathys	20.05.09
MEUNIER Henri	24.05.09
MALDANT Manon	13.06.09
FOUQUET Lilou	26.06.09
BRIET Antoine	06.07.09
FORLINI Ellouan	13.07.09
MICHEL Gabin	18.07.09
DE OLIVERA Emmeline	20.07.09
GARY Léo	23.07.09
CORNILLE Elyse	25.07.09
RINGENBACH Maxime	27.07.09
GUELLATI Stephen	03.08.09
MONY William	06.09.09
BESNARD Lilou	08.09.09
BELLILI Ilyes	11.09.09
BELABED Clément	13.09.09
ANDIOLE Edvin	15.09.09

#### MARIAGES

SOHIER Emmanuelle et BERTRAND Cédric	22.05.09
LASBLEIS Marine et WARTEL Sébastien	06.06.09
MONSELLATO Silvia et AUPET Patrick	13.06.09
GAUVIN Christine et OMONT Philippe	13.06.09
GUILLEMINOT Elodie et TARDY Nicolas	27.06.09
BOUFELJAT Hanane et BOUFELJAT Morad	27.06.09
LE DANTIC Sandie et GOURDAIN Sébastien	05.09.09
RIGAUD Elodie et MANGEMATIN Eric	12.09.09

#### DECES

VENEL Raymond	04.01.09
GUIDOUX Pierre	03.01.09
BLASZCZYNSKI-HERGLE Jeannine	11.01.09
TOPOREK-VÉTELÉ Jacqueline	08.04.09
SIERKA Jean	09.04.09
POMMIER Mathieu	06.05.09
BEAUFILS René	03.06.09
FINNENDAHL-ZITZOW Eléonore	17.07.09
VERBRUGGHE-CARVER Jacqueline	21.07.09
LE MERCIER-JOULIN Valette	14.08.09
LABITTE-LEVEQUE Reine	31.08.09
MATHAR-SAVAL Claudette	05.09.09

# OPPOSITION, VOUS AVEZ LA PAROLE !

## LISTE ESPACE CITOYEN,

### VIVRE AUTREMENT À CIRES-TILLET.

Monsieur le Maire, nous profitons de cet espace de « Libre Expression » pour vous demander de modifier l'ordre du jour de chaque Conseil Municipal, afin de libérer du temps pour des débats plus constructifs.

Nous vous suggérons à chaque début de séance :

1. De nous épargner le long monologue consacré aux « Délégations du Maire ». Une note sur papier transmise à chaque conseiller suffirait à satisfaire cette procédure, avec mise en ligne sur le site internet de la Mairie.

2. Le compte rendu du dernier conseil pourrait être envoyé aux conseillers environ une dizaine de jours avant, afin de procéder aux éventuelles modifications.

Nous pensons que ce gain de temps serait plus utile à la réflexion sur l'avenir de notre commune car la population va bientôt avoisiner les 4000 habitants. (Suite à la construction de cent à deux cents logements, rue des Usines et au Tillet) De débattre de sujets nationaux (par exemple : le comité de défense contre la privatisation de la poste, le comité de défense de l'hôpital de Creil, ...) qui auront des incidences locales pour notre bien être.

Les sujets sont nombreux :

- Sur les équipements publics et le cadre de vie (la salle multifonction, la circulation ...)

- Sur le développement économique du territoire municipal (commerces de proximité, ZAC...)

- Sur le développement social et santé de la commune (augmenter l'offre médicale, améliorer les transports en commun ...)

- Sur l'environnement communal (quelle politique en termes d'économies d'énergie, de développement des énergies renouvelables et de constructions de hautes qualités environnementales ?)

- Sur des projets communs avec Mello ?...

Il ne suffit pas de vendre « clés en main » à des propriétaires ou locataires ces logements et ne rien entreprendre pour répondre aux futurs besoins publics que nécessitera cet accroissement de la population.

groupe de Mme Barbara MLYNARCZYK



## LA LISTE « PROGRES ET DIALOGUE POUR UNE GESTION DYNAMIQUE »,

représentée au conseil municipal par Messieurs LIOUST Hubert, SAMUEL Daniel, Mme BASQUIN Béatrice et Mr VANDEWALLE Bertrand, vous souhaite une bonne rentrée en espérant que ces vacances vous auront été bénéfiques.

Cette rentrée ne s'annonce pas sous de bons augures ; en effet, une grave menace plane sur la santé financière de notre commune. Rappelons les faits :

- Par délibération du 4 décembre 2007, la précédente municipalité avait décidé la vente d'une partie du terrain situé au lieu-dit Le Beaucamp à la société A+SANTÉ afin d'y édifier un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). A+Santé a été informée de cette décision et a manifesté son accord de principe par courrier le 28 janvier 2008.

- Le 8 septembre 2008, la nouvelle majorité municipale annule cette délibération qui était, précisons le, créatrice de droit et ne pouvait donc être abrogée que dans un délai de 4 mois (soit avant le 4 avril 2008) et uniquement pour cause d'illégalité et non pour des raisons d'opportunité. Il paraît ici important de souligner que les élus de notre liste se sont abstenus sur ce vote puisque M. le maire a fourni la (fausse) information de l'absence de réponse favorable pour l'achat du terrain de la part de la société A+Santé.

- Lors du dernier conseil municipal, M. le maire a sollicité l'autorisation d'ester, c'est-à-dire de porter l'affaire devant les tribunaux, sachant que la société A+Santé se prévaut de dommages et intérêts à hauteur de 2,5 millions d'€ !!! L'affaire nous a semblé suffisamment grave pour que nous demandions à M. le maire communication du courrier que lui ont adressé les juristes mandatés par la société A+Santé, demande qui a reçu un refus catégorique !! Si une telle somme devait être dépensée en vain, il est évident qu'elle grèverait les budgets de notre commune sur plusieurs années, la privant ainsi de ressource pour quelque action que ce soit.

D'autres sujets d'inquiétude nous attendaient pour cette rentrée :

- La suppression de la construction des vestiaires du football, votée par la précédente municipalité, ne dispense pas du règlement des honoraires du coordonnateur des travaux et ceux de l'architecte (42253,12 €) qui ont travaillé sur ce projet. Par contre, il est évident que les subventions obtenues soit environ 250 000 € ne nous seront pas versées, ce qui représente une perte globale pour la commune d'environ 300 000 €.

- Le PLU a été approuvé après de nombreux mois de travaux auxquels ont participé plusieurs élus de la liste GUERINET, en collaboration avec le cabinet spécialisé URBA-SERVICES, rémunéré pour son travail. Cette même liste majoritaire a pour intention de réviser à nouveau ce PLU avec bien entendu de nouvelles dépenses pour un cabinet spécialisé !

- Le coût des dortoirs scolaires a dépassé de 9000 € l'enveloppe budgétaire prévue

- Le prix des travaux de réfection de la chaussée rue de la Station ne nous a pas à ce jour été communiqué. Tous ces faits nous laissent l'impression que le but de l'actuelle majorité est de s'opposer à tous les projets définis par le précédent conseil municipal, faute d'idée pour de nouvelles propositions d'actions.

Nous ne pouvons donc que vous inciter à rester vigilants sur toutes ces affaires comme nous le sommes nous-même !!!

groupe de Mr Hubert LIOUST

## RESPONSABLE, SOLIDAIRE ET INDÉPENDANTE

En politique, c'est bien connu, tous les coups sont permis. Notre commune n'échappe pas à la règle et le propos mensonger est utilisé à tout va. Ainsi, certains représentants des autres listes minoritaires se plaisent à faire croire que notre groupe ne se situe pas comme une liste d'opposition.

L'énergie qui est mise au service de cette contre-vérité nous étonne bien que nous ayons déjà été confrontés à une autre rumeur du même type : nous aurions appelé à voter pour A. Guérinet au 2ème tour des élections municipales de mars 2008. Décidément, on aura tout entendu...

En fait, depuis la campagne électorale, nous maintenons la même ligne de conduite. C'est cette fidélité à nos convictions qui dérange. En effet, si certains, une fois les élections passées, soit se désengagent, soit se réfugient dans une opposition tatillonne et stérile, nous, nous avons choisi d'être constructifs et de chercher à faire avancer les choses plutôt qu'à les ralentir, voire les paralyser, dans un objectif purement électoraliste.

Ainsi, au moment du vote du budget, en mars 2009, nous avons été les seuls à demander, à plusieurs reprises, que soit élaboré un plan pluriannuel d'investissements. Ce type de document permet en effet d'avoir une vision claire des opérations à effectuer sur plusieurs années.

Cela nous paraît beaucoup plus efficace que de voter contre un budget simplement parce que ... On est dans l'opposition. Ceux qui raisonnent de cette façon ne se creusent pas beaucoup la tête. Pour notre part, nous préférons émettre des propositions qui, d'ailleurs, de l'avis de beaucoup, et pas seulement de ceux qui nous soutiennent, sont tout à fait pertinentes.

Nous avons encore été les seuls à demander une action de la mairie en direction de RFF (Réseau Ferré de France), de la région et de la SNCF pour éviter, dans le cadre de travaux de modernisation, la fermeture de la ligne Creil-Beauvais. Nous avons encore et toujours été les seuls à demander qu'une étude statistique anonyme soit menée par rapport aux demandes de logements concernant notre commune ; ceci, afin de proposer, dans le cadre des projets immobiliers en cours, des offres de logement adaptées aux attentes de nos actuels ou futurs concitoyens.

Il va sans dire que, contrairement à ceux qui se complaisent dans le mensonge et la rumeur, tout ce que nous affirmons est vérifiable puisque consigné, non pas dans un quelconque tract, mais dans les comptes rendus des séances du conseil municipal qui, nous le rappelons, sont ouvertes au public.

Mme Jacqueline RAMELET



7j/7

Jean Michel LEULLIER

Commune de stationnement : Cires lès Mello  
6, rue Bosquet Charbonnier - 60660 Cires-lès-Mello

mobile : 06.23.54.67.76  
tél./fax : 03.44.72.43.77  
e-mail : jmlrth@wanadoo.fr

Réception et transfert de passagers en gare, aéroports et hôtels  
Transport de malades assis en hôpitaux et cliniques  
Forfait et devis longues distance  
CB acceptées - Véhicule non fumeur

### ETABLISSEMENT et SERVICES d'AIDE par le TRAVAIL



☎ 03.44.27.03.61 - ☎ 03.44.27.03.62  
E-mail : esat-cramoisy@cdno.org  
Site internet : www.closdunid.com

#### Nos services

Traiteur  
Espaces verts  
Métiers du Bâtiment  
Blanchisserie Industrielle N°QUAL/2004/22743  
Travaux de Sous traitance

#### Nos commerces

Boulangerie Pâtisserie (à Saint Vaast les Mello)  
Pressing «AquaClean» (centre Leclerc à Thiverny)



De la Conception à l'impression  
Studio Graphique

www.efic2.fr

1, av. Sadi Carnot  
60800 Crépy-en-Valois  
Tél. 03 44 59 31 81



Réseaux aériens et souterrains haute et basse tension - Postes de transformation -  
Eclairage public et grands espaces -  
V.R.D. - Lotissements -  
Signalisation tricolore -  
Illuminations Festives

Z.A.C. de MERCIERES - ZONE 3  
Avenue des Anciens de Flandre-Dunkerque  
B.P. 70329

60203 COMPIEGNE Cedex



Tél. : 03 44 86 29 39 - Fax : 03 44 86 49 01

## MARBRERIE - POMPES FUNEBRES - FUNERARIUM

SARL AUGUET Fils

contrat obsèques  
organisation complète des  
funérailles  
Chambre funéraire  
avec 3 salons



61 rue du Général Leclerc 60250 MOUY  
Tél : 03.44.26.64.92



Print Graphisme Web  
Création Graphique et Charte Graphique  
www.efic2.fr

Efic est une agence de graphisme  
qui s'occupe de votre communication :  
de la carte de visite au site internet.

Mais nous sommes  
à votre service





optez pour le  
**prélèvement  
 bancaire mensuel**  
 pour votre facture d'eau !

en appelant le **0 810 108 801**  
(numéro Azur, prix d'un appel local depuis un poste fixe)  
 ou en vous connectant sur  
**www.veoliaeau.fr**



*Peintures - Dessins  
 Aquarelles - Pastels*

**Exposition permanente**  
*Alain Sébillotte*

11, rue de la Croix du Four  
 60660 CIRES-LES-MELLO  
**03 44 56 57 15**



ORIAS. 07 011 655  
 www.orias.fr

**Cabinet  
 BASQUIN-VILLAIN**

*Professionnels et particuliers*

67, quai d'Amont - 60100 CREIL  
 Tél. 03 44 55 15 19 - Fax 03 44 55 50 76  
 e-mail. cabinet.basquin@mma.fr

8, rue de la Mairie  
 60660 CIRES LES MELLO  
 Tél. 03 44 56 40 15



**BOULANGERIE - PATISSERIE**  
**AU FESTIVAL DES PAINS**

**Fermé le Dimanche après midi**

1, rue de Blaincourt - 60660 Cires lès Mello  
 Tél. 03 44 56 41 68 - Fermé le lundi  
 Jean et Laurence CASTILLEJO



*Richard  
 Leblond*

**Tapissier • Décorateur**

Peinture - Plafonds PVC  
 Spécialiste Pose Tissu Sans Galon  
**Magasin Expo - Atelier sur place**  
 Relais Colis La Redoute  
 9, rue Gambetta - 60250 MOUY  
 Tél./Fax : 03 44 26 09 35

**COUVERTURE - PLOMBERIE**  
**CHAUFFAGE CENTRAL**  
**Pierre DELAVIGNE**

44, rue de Tanfort  
 60660 Cires-lès-Mello

**Tél. 03 44 56 24 73**

SIREN 381 462 100 - RM 381 462 100 RM 600



*Petit*  
**Casino**

**Tél. 03 44 56 14 06**

De 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h15  
 Dimanche de 9h à 12h30 - Fermé le lundi

